



# Gamme Biologique

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL

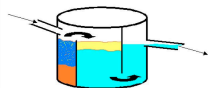


## BIODOSE P.3



### DOSE DE BIOTRAITEMENT DES CANALISATIONS & DES FOSSES SEPTIQUES

#### **NON ISSU DE L'AGRICULTURE BIOLOGIQUE**



▶ *Accélère les phénomènes de biodégradation des matières organiques dans les fosses septiques, les systèmes épuratoires, les canalisations et les bacs à graisses.*



▶ *Dégrade les dépôts organiques et rétablit le diamètre d'écoulement des canalisations.*



▶ *Neutralise et élimine définitivement les odeurs.*

#### **Propriétés principales**

- . Présentation en poudre longue conservation. (en sachet dose aquasoluble de 30 grammes).
- . Dispersion et rehydratation rapide en milieu aqueux.
- . Dans le cadre de son utilisation et de ses applications, sans nature toxique ou dangereuse pour l'homme et les animaux (ne comporte pas de bactéries pathogènes).
- . La diversité de ces composants, les fonctions enzymatiques et fermentaires équilibrées facilitent le traitement des différents constituants organiques présents dans les rejets, les effluents domestiques.

#### **ACTIONS ENZYMATIQUES :**

- a/ Sur les corps gras (par lipases) dégradation des agglomérats de graisses végétales ou animales fixées sur les parois des bacs, tuyauteries ou flottant à la surface de l'effluent.
- b/ Sur les sucres, amidons, et autres glucides (par amylases) en suspension ou en solution dans les rejets.
- c/ Sur les fibres et dérivés de cellulose ( par cellulases ) matières colloïdales.
- d/ Sur les matières protéiques ( par protéases )

#### **ACTION BIOFERMENTAIRE :**

La biofermentation assure complémentirement la dégradation des agglomérats organiques. Cette action permet de liquéfier et de fluidifier les rejets. De plus, par leur propriété, dans les conditions ambiantes favorables, à se renouveler, les ferments apportent en se multipliant leurs propres fonctions enzymatiques assurant une bioépuration continue des déchets organiques. Ces actions combinées de dégradation, de digestion, de liquéfaction, de matières organiques par les ferments sélectionnésensemencés peuvent ainsi contribuer à l'amélioration des valeurs DBO DCO des rejets.

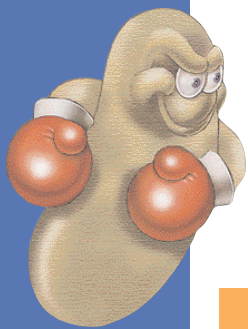
D' autre part, cet ensemencement dirigé corrige les effets malodorants causés par la stagnation des matières organiques et leur dégradation pouvant, dans certains cas, résulter de microorganismes de caractère fermentaire putrifiant dominant.

Utilisations pour : bacs et fosses de décantation, bacs à graisses, puisards, canalisations d'évacuation dans l'industrie, l'agroalimentaire, les collectivités, la restauration, les cuisines, etc... les circuits de rejets domestiques, fosses septiques, etc...

# HAPIE

ZAC Croix Saint-Claude - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT  
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : [hapie@hapie.net](mailto:hapie@hapie.net) - Site internet : [www.hapie.net](http://www.hapie.net)

S.A. au capital de 358.255 euros - SIRET 383 704 954 0 0023 APE : 4644 Z



*Gamme Biologique*

PRODUIT A USAGE PROFESSIONNEL



# BIODOSE P.3

## DOSE DE BIOTRAITEMENT DES CANALISATIONS & DES FOSSES SEPTIQUES

### MODE D'EMPLOI - DOSAGE

Mise en oeuvre pour tous les cas cités ci-dessous :

- Dilution de la quantité nécessaire prévue dans un seau propre (rigoureusement exempt de toute trace de bactéricide) contenant 10 litres d'eau tiède (37/40°C maxi).
- Laisser l'hydratation pendant une durée moyenne comprise entre 1 heure à 3 heures ( ne pas excéder cette durée ), remuer une ou deux fois si possible et juste avant mise aux endroits souhaités.
- Ensemencer de préférence en fin de journée.

Afin de permettre un ensemencement progressif et régulier conduisant progressivement au système de bio épuration, il convient d'observer les éléments suivants :

a/ procéder à un ensemencement dit dose de départ.

b/ renouveler régulièrement et hebdomadairement à un rythme d'entretien fonction du volume d'effluent, de la masse d'apport journalière de matières organiques, ainsi que des conditions ambiantes propres.

Compte tenu du temps nécessaire à la mise en place du processus de fonctionnement de la fermentation dégradation liquéfaction (ce temps d'adaptation varie généralement de 1 à 3 semaines). Effectuer un apport initial et ajout périodiquement.

A titre d'exemple :

#### **1. Bacs à graisses :**

pour un volume de 100 litres

dose initiale : apporter 2 à 4 doses aquasolubles de 30 grammes selon l'importance des rejets solides de graisses dans la journée

dose d'entretien : Chaque soir apporter une dose aquasoluble de 30 grammes environ.

#### **2. Fosses septiques :** puisards, puits perdus ou d'épandage

pour une capacité de 2000 litres

dose initiale : 8 doses aquasolubles de 30 grammes à renouveler 1 fois après 5 à 6 jours dans le cas d'une fosse engorgée ne fonctionnant plus.

dose d'entretien bimensuel : 2 doses aquasolubles de 30 grammes tous les 15 jours.

Dans le cas de fosses " paresseuses " malodorantes, un apport de 2 doses aquasolubles de 30 grammes chaque semaine est recommandé dans les périodes où l'eau du réseau particulièrement chlorée entrave le fonctionnement.

#### **3. Tuyauteries, évacuations :** eaux usées, siphons de sanitaires, d'éviers, bacs de cuisines, douches, lavabos, etc...

dose recommandée : 1 dose aquasoluble de 30 grammes par tuyauteries, évacuations dans les collectifs, habitations, écoles, hôtels, etc... Traiter les évacuations des sous-sols avant ceux des étages et tenir compte des volumes de matières organiques plus importants dans les niveaux inférieurs.

### CARACTÉRISTIQUES :

ETAT PHYSIQUE : Compound pulvérulent anhydre - ASPECT : Microgranulés irréguliers

COULEUR : Jaune ocre - MASSE VOLUMIQUE : apparente : 700 g/l +/- 20g/l. tassée : 710 g/l +/- 20 g/l

PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE COMPOSITION : Préparation à base d' une association standardisée et équilibrée d'extraits enzymatiques, de bactéries sélectionnées de caractères saprophytes et d' activateurs de rehydratation et d'activation.

**HAPIE**

ZAC Croix Saint-Claude - 6, rue de l'Épinette 77340 PONTAULT COMBAULT  
Tél. 01 64 43 83 34 - Fax 01 64 43 83 42 - E.mail : [hapie@hapie.net](mailto:hapie@hapie.net) - Site internet : [www.hapie.net](http://www.hapie.net)

S.A. au capital de 358.255 euros - SIRET 383 704 954 0 0023 APE : 4644 Z